

D. Je ne vous demande pas ce que vous avez fait; je vous demande si vous avez informé M. Bennett ou M. Herridge que le compte rendu du *Globe* était inexact?—R. Non.

D. Vous ne l'avez pas fait?—R. Sauf par le moyen que je viens d'indiquer.

D. Le 16 janvier?—R. Non; c'est le 9 janvier que je fis la première rectification, et le 16 janvier, lorsque j'étais en possession de tous les faits, je fis une déclaration publique.

*M. Duff:*

D. Le 15?—R. Le 15 janvier.

*M. Bowman:*

D. Avez-vous écrit au *Globe* ou à quelque autre grand journal canadien déclarant que l'on avait mal cité vos paroles?—R. Non. C'est inutile d'écrire à un journal, car les lettres sont insérées dans une page intérieure et le public ne les voit pas.

*M. Duff:*

D. Et il se peut qu'elles ne soient pas publiées?—R. Oui. Le seul moyen direct est celui que j'ai employé.

D. Il se peut qu'on ne les publie pas du tout?—R. Il se pourrait que mes lettres au *Globe* ne fussent pas publiées du tout.

*M. Bowman:*

D. Dans la déclaration que vous avez dictée, à Lindsay, à un des reporters, vous souvenez-vous d'avoir employé les mots suivants relativement à l'article du *Globe* du 6 janvier:

Je suis depuis trop longtemps dans la vie publique pour faire des déclarations qui ne sont pas fondées sur des faits...?

R. Je n'ai pas dicté cela.

D. Alors, le reporter qui dit que vous avez dicté cette phrase se trompe?—

R. Je ne crois pas qu'il ait dit cela; je crois qu'il a dit qu'il avait ajouté cette remarque. Le rapport dicté est une courte note que l'on a placée devant le président.

D. Autant que je m'en souviennne, cette phrase fait partie de la déclaration dictée.—R. La déclaration dictée ne contient pas cette note, écrite à la main, qui, apparemment, cite une partie de ma conversation avec le reporter pendant que nous nous rendions à pied au bureau de poste de Lindsay.

D. Qu'en dites-vous, monsieur Gordon? Avez-vous fait cette déclaration?—R. Il se peut que je l'aie faite.

D. Il se peut que vous l'ayez faite?—R. Oui.

D. Que vous étiez depuis trop longtemps dans la vie publique?—R. Je crois avoir dit que j'avais été trop longtemps "dans la chose publique", mais non pas "dans la vie publique", expression qui ne me semble pas être de moi.

*Le président:*

D. Vous ne vous plaignez pas de cette déclaration?—R. Non, je ne m'en plains pas.

*M. Bowman:*

D. Et cela faisait partie de votre rectification?—R. Oui. Il m'a dit que le *Globe* désirait particulièrement que je parle de l'affaire qui rattachait M. Herridge à mon discours d'Hamilton. L'autre partie de mon discours de Lindsay ne l'intéressait pas, bien que je lui aie donné ce renseignement et ne lui en aie pas donné le reste.